

Note de synthèse du Dossier de Diagnostic Technique

Les renseignements ci-dessous utilisés seuls ne sauraient engager la responsabilité du Cabinet Agenda, et en aucun cas ne peuvent se substituer aux rapports de diagnostics originaux. La note de synthèse ne dispense pas de la lecture attentive du rapport.

Propriétaire :	Mr DECAP Jean-Pierre	Ordre de mission du :	25/09/2014
Demeurant :	Résidence Cosilodge 9 rue du Parc 31210 MONTREJEAU	Date(s) d'intervention :	26/09/2014
Adresse du lot :	22 chemin du Sarradou 65660 MAZERES DE NESTE	Dossier :	2014-09-10757
		Intervenant(s) :	Stéphane FRECAUT
		Etage :	Sans objet
		Section cadastrale :	A
		N° de parcelle :	111
		N° de lot(s) :	Sans objet

Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation des diagnostics.

• CONSTAT DE REPERAGE AMIANTE ETABLI A L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI
Articles L1334-12-1 à L1334-16, R1334-20, R1334-21, R1334-23 à R1334-29-3 et R1334-29-7 du Code de la Santé Publique - Arrêtés du 12/12/2012 - Norme NF X 46-020
Stéphane FRECAUT, Diagnostiqueur AGENDA, atteste que pour les éléments et pièces inspectés du bien immobilier objet du présent constat :
Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante, conformément aux listes A et B figurant à l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique et à notre mission telle que ci-dessus définie.

• ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
Articles L133-1 à L133-6 et R133-1 à R133-8 du Code de la Construction et de l'Habitation - Arrêté du 29/03/2007 - Norme NF P 03-201 - Arrêté préfectoral en vigueur
Stéphane FRECAUT, Diagnostiqueur AGENDA, pour le bien immobilier objet du présent rapport de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments, atteste sur les éléments concernés :
Absence d'indice de présence de termites

• ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
Articles L134-7 et R134-10 à R134-13 du Code de la Construction et de l'Habitation - Arrêtés du 08/07/2008 - Norme XP C 16-600
Stéphane FRECAUT, Diagnostiqueur AGENDA, après diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité, atteste que :
L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir.

• ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
Articles L134-6 et R134-6 à R134-9 du Code de la Construction et de l'Habitation - Arrêtés du 06/04/2007 et du 18/11/2013 - Norme NF P 45-500
Stéphane FRECAUT, Diagnostiqueur AGENDA, après diagnostic de l'état de l'installation intérieure de gaz, atteste que :
L'installation intérieure de gaz comporte une ou plusieurs anomalies.

• DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE N° ADEME : 1431V10079220
Articles L134-1 à L134-5, R134-1 à R134-5-6, R111-20 et R111-20-6 du Code de la Construction et de l'Habitation - Arrêtés du 15/09/2006 (vente), du 03/05/2007 (location), du 09/11/2006 et du 06/05/2008 (méthode conventionnelle), du 21/09/2007 (bâtiments neufs), du 07/12/2007 (bâtiments publics), du 18/04/2012 (centres commerciaux), du 24/12/2012 (transmission à l'ADEME)



ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIER ET TECHNOLOGIQUES

Articles L125-5 et R125-26 du Code de l'Environnement

- Situation de l'immeuble : **situé dans une zone de sismicité**
- Les risques pris en compte sont : **Sismicité Zone 3 (modérée)**

Annexe : CONSTAT SECURITE PISCINE

Articles L2011-1 et R2011-1 du Code de la Construction et de l'Habitation - Décret n° 2003-1389 du 31/12/2003 - Norme NF P 90-306 - Norme NF P 90-307 - Norme NF P 90-308 - Norme NF P 90-309
Stéphane FRECAUT, Diagnostiqueur AGENDA atteste que : **La piscine est équipée d'un dispositif de protection qui comporte la référence à la norme NF P 90-307 (alarme), il appartient au propriétaire - vendeur de fournir au Notaire la note technique (article L 128-1 du CCH) délivrée par l'installateur.**

MONTREJEAU, le 29/09/2014

Stéphane FRECAUT

Les soussignés reconnaissent avoir eu connaissance du rapport complet d'expertise, paraphé par leurs soins

Cachet annexe du Notaire

Stéphane FRECAUT (Signature)

Vendeur ou Propriétaire (Signature)

Acquéreur ou Locataire (Signature)

www.agendaferdinand.com

Amiante - Métrage - Plomb - Termites - Mise en copropriété - Gaz - Electricité - Logement décent
Performance Energétique - Diagnostic Technique Immobilier - Dossier Technique Amiante

SIRET 494 595 853 00018 - APE 743B
Assurance RCP n° RCP 49 366 477 - Assureur : ALLIANZ - Garantie 3 000 000 €

Dossier n° : 2014-09-10757

